Le port

Le Mans dispose d'un port fluvial, le premier à l'ouest de Paris, accessible en TGV en moins d'une heure depuis la capitale. Outre ses possibilités d'amarrage à deux pas du centre-ville et du quartier historique de la cité, il offre des prestations de locations.

Page modifiée le mardi 27 juillet 2021 • Données Ville du Mans

Atouts

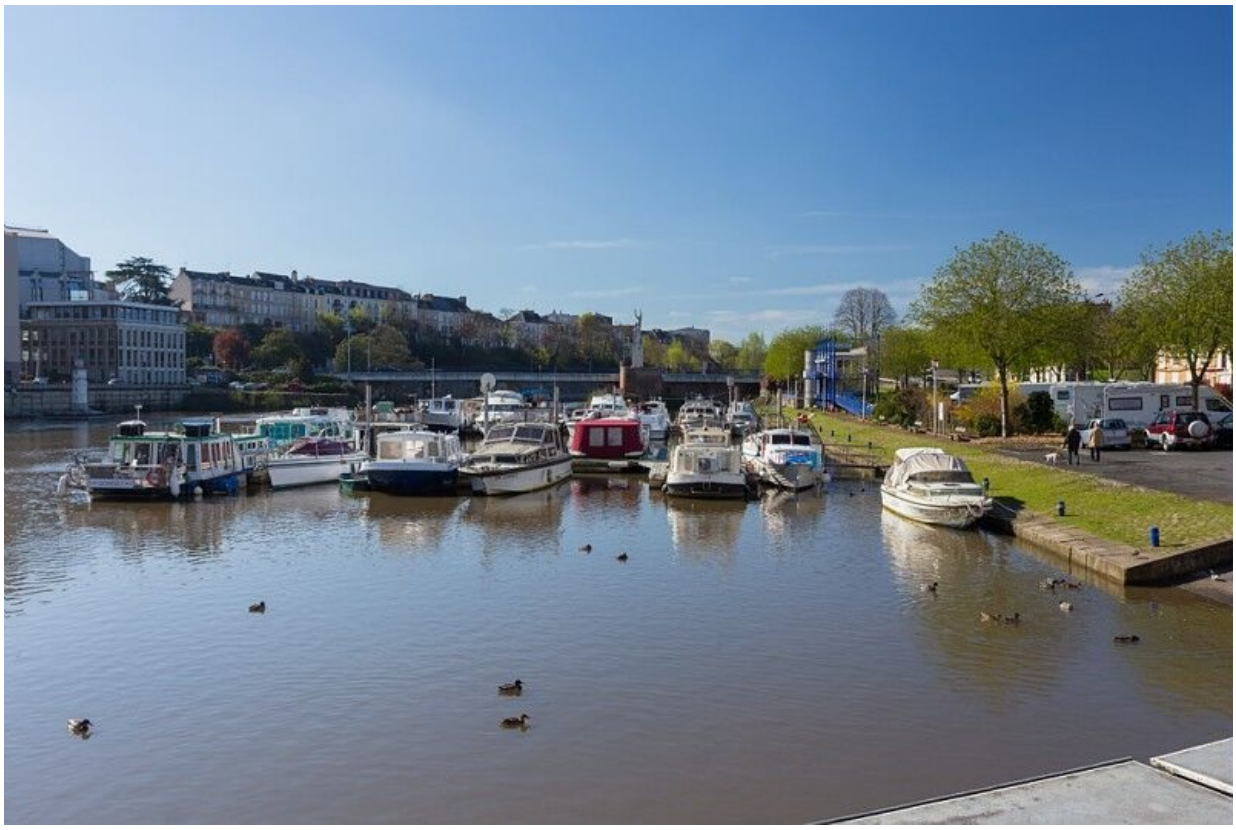

© agence Waap!_Cenovia

Point le plus en amont sur la Sarthe navigable, le port du Mans permet de **rejoindre l'océan Atlantique et la Manche**. Au départ du Mans, vous naviguez en eau libre – sans taxes journalières – sur la Sarthe puis sur la Maine, jusqu'à Angers.

En été, les écluses sont manuelles et manœuvrées par un personnel qualifié et disponible. Hors les bateaux promenades, il n'y a pas de professionnels sur cette partie, donc **pas de priorités aux écluses**.

En atteignant la Loire, vous entrez dans le domaine géré par les Voies navigables de France (VNF). Arrivé à Nantes, vous pouvez passer dans le domaine maritime ou remonter l'Erdre et rejoindre les canaux bretons.

Pour en savoir plus sur la navigation et la législation fluviales, vous pouvez vous référer au site de la préfecture de la Sarthe ou bien consulter celui du département de la Sarthe.

Situation

© agence Waap!_Cenovia

À deux pas de la cité Plantagenêt, en remontant à pied le long des quais, à quelques minutes de la ligne de tramway T1 et **à proximité du centre-ville** et de la gare, le port du Mans constitue un **point de départ idéal** pour découvrir la ville, ses quartiers historiques et ses commerces.

En suivant le courant, le chemin de halage vous emmènera, après une pause dans le parc de l'Île-aux-Planches et le passage de l'écluse des Planches, jusqu'à la confluence de l'Huisne. Là, vous attendent le parcours sportif de l'allée des Pêcheurs ou encore le grand parc du Gué-de-Maulny.

À partir de là, bonne promenade le long de l'Huisne jusqu'à l'Île aux sports, à la découverte des richesses naturelles souvent insoupçonnées de la ville du Mans.

Services

© agence Waap!_Cenovia

Toute l'année, le port accueille les plaisanciers venus découvrir Le Mans ou simplement faire une halte à son port. La Ville du Mans a confié la gestion du port à Cenovia qui vous accueillera et vous orientera à votre arrivée.

Les bateaux de passage peuvent s'amarrer à la capitainerie, ou un peu plus en amont sur la rive gauche, au ponton des Tanneries, situé au pied de l'enceinte romaine.

Le port propose les services à quai et équipements suivants.

- Des pontons à accès contrôlé,
- des bornes d'eau potable,
- une station de traitement des eaux usées,
- des bornes électriques.

La durée d'amarrage des bateaux de passage est **limitée à 14 jours**. Les tarifs dépendent de la période de l'année.

	D'octobre à mars	D'avril à septembre
Première nuitée	Gratuite	1 €
À partir de la deuxième nuitée	4 €	6 €
Par semaine	20 €	30 €
Taxe de séjour	0,22 € par nuit par passager	
Accès sanitaire et douche	1,50 € par jour par passager	

Activités de location

Les bateaux disposent de cinq ou sept places.
© Ville du Mans

Un service de location de bateaux électriques basé à la capitainerie du port vous permet de naviguer sur la Sarthe.

Pour découvrir, **sous un autre angle**, les maisons du Moyen Âge et de la Renaissance, l'église du Pré, la cathédrale Saint-Julien et l'enceinte romaine, louez un bateau électrique sans permis auprès de Cenovia.

Horaires

Le service est disponible de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 les jours suivants.

- Les vendredis, samedis et dimanches, en mai, juin et septembre,
- tous les jours, en juillet et août.

Tarifs

Les bateaux, de cinq ou sept places, sont loués à l'heure, **avec des tarifs dégressifs**.

Durée	Tarif cinq places	Tarif sept places
Une heure	25 €	35 €
Deux heures	40 €	50 €
Trois heures	50 €	65 €
Quatre heures	60 €	75 €

Conditions

La location est ouverte à tous, sans qu'il soit nécessaire de détenir un permis bateau. Seule la **présence d'une personne majeure** est obligatoire.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et de remettre un chèque de caution.

Tourisme fluvial

En bateau, le port du Mans est un point de départ pour découvrir la rivière Sarthe. Des loueurs de bateaux sans permis proposent leurs services pour des **croisières au rythme de l'eau** le temps d'un week-end ou à la semaine, en aller simple.

Depuis la cité mancelle, vous pourrez prendre le temps de visiter paisiblement les nombreuses haltes fluviales du parcours et profiter de l'accueil local. À ce sujet, vous pouvez parcourir la rubrique Actualité publiée par le département.

Pour toutes informations utiles à vos projets de tourisme fluvial, pensez à consulter le site de Sarthe Développement.

Retrouvez tous ces contenus sur le site consacré au port du Mans.

32

bateaux

C'est la capacité d'accueil du port du Mans, qui dispose de sept pontons d'amarrage.

Un amarrage à deux pas du centre-ville.
© agence Waap!_Cenovia

Permis bateau

Mise à l'eau du bateau-école La Loubine.
© Ville du Mans

L'école de navigation Hisse et eaux dispense à la capitainerie une formation au permis bateau. D'une durée de 12 heures, elle prépare aux **titres de conduite rivière et mer**.

Cette formation est réservée aux plus de 16 ans. Elle comprend un module théorique et module pratique. Vous trouverez des renseignements sur le site de Hisse et eaux.